

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

composant le conseil.....	15
en exercice.....	15
présents.....	10
présents par procuration.....	3
absents.....	
absents excusés.....	2

OBJET :

Approbation du compte
administratif sur l'exercice 2021

Le 12 mai 2022 à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Président le 6 mai 2022 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. SURIE, Vice-président.

PRESENTS :

M. SURIE Vice-président,
Mmes ROY, COGNE, BOUIS, FOURNIER, ABOUT, membres.
MM. DELUCHEY, FRANCINE, DELAROCHE, CROP, membres.

PRESENTS PAR PROCURATION : M. Luc STREHAIANO, Président à M. SURIE,

Mme QUENNEHEN, membre à Mme FOURNIER,
M. CHATELAIN, membre à M. CROP.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme MEBREK, M. LAPIERRE, membres,

ABSENTS :

SECRETAIRE : Mme ABBA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le CGCT,

VU la délibération 2022-05-12/01 portant approbation du compte de gestion du trésorier de Montmorency pour l'exercice 2021.

Vu la note explicative de synthèse et sur présentation de M. SURIE, Vice-président,

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. SURIE, Vice-président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. STREHAIANO, président du CCAS, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

A l'unanimité,

1° Prend acte de la présentation faite du compte administratif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2020		35 438,58		114 215,01		149 653,59
Opérations de l'exercice 2021	1 168,80	9 621,83	362 179,27	298 253,18	363 348,07	307 875,01
TOTAUX	1 168,80	45 060,41	362 179,27	412 468,19	363 348,07	457 528,60
Résultats de clôture de l'exercice 2021		43 891,61		50 288,92		94 180,53
Restes à réaliser 2021	6 647,27				6 647,27	
TOTAUX CUMULES	7 816,07	45 060,41	362 179,27	412 468,19	369 995,34	457 528,60
RESULTATS NETS CUMULES 2021		37 244,34		50 288,92		87 533,26

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


095-219505989-20220512-DEL2022051202-DE


Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/05/2022

2° Arrête les comptes du CCAS en approuvant le compte administratif de l'exercice 2021, après avoir constaté la conformité de ses écritures avec le compte de gestion.

Le Vice-président,
Du Centre Communal d'Action Sociale


Alain SURIE



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : **20 MAI 2022**

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le **20 MAI 2022**

Affiché et/ou notifié le : **20 MAI 2022**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.